

# Accueil de loisirs les FILOUS

## Bulletin d'inscription VACANCES HIVER 2025

Le tarif journalier par enfant est déterminé selon votre commune d'habitation

ET en fonction de votre Quotient Familial (a) de Juin 2024 ou des revenus de votre foyer selon les avis d'imposition 2023 (b) :

Ce tarif comprend la journée d'activité de 8h à 18h30, le repas du midi et le goûter.

Les accueils avant 8h ou après 18h30 font l'objet d'une inscription complémentaire facturée au forfait de 1.10 € par accueil.

2€ de cotisation annuelle pour toute la famille sont à ajouter une fois à votre 1<sup>ère</sup> inscription en 2025

### I/ Votre commune fait partie de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine ou a conventionné avec la CCVVS

a) Le tarif journalier par enfant est calculé en fonction de votre Quotient Familial mensuel de **Juin 2024** (QF).

Reporter ce montant sur la ligne QF/QR de la grille tarifaire 2024/25 pour connaître votre coût journalier par enfant. (\*)

b) Si vous n'êtes pas allocataire CAF, le tarif journalier par enfant est calculé en fonction de votre Quotient de Ressources 2023 (QR).

Additionner les revenus imposables de votre foyer figurant sur les avis d'imposition 2023 (des revenus 2022) et diviser ce montant par 12 fois la somme des parts indiquées sur chaque avis. Reporter ce montant sur la ligne QF/QR de la grille tarifaire 2024/25 pour connaître votre coût journalier par enfant. (\*)

(\*) L'attestation CAF 06/2024 ou les avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 sont à nous fournir impérativement avec le dossier 2024/25 complet avant la 1<sup>ère</sup> inscription annuelle pour calculer et justifier votre tarif. A défaut de présentation de ces documents, le tarif maximum sera appliqué jusqu'à leur réception par nos services sans rétroactivité possible.

### II/ Votre commune ne fait pas partie de la CCVVS ou n'est pas conventionnée avec la CCVVS :

2 tarifs « autres communes » par journée et par enfant selon votre QF/QR : 51,25 € si < à 999 € ou 53.35 € si ≥ à 999 €.

QF/QR 2024/25	< 448,99	449 à 713,99	714 à 998,99	999 à 1082,99	1083 à 1333,99	1334 et +	Pour le 3 <sup>e</sup> enfant et + (**)
CCVVS et communes partenaires	10,17 €	11,71 €	12,48 €	14,62 €	17,43 €	20,09 €	12,48 €
Autres communes	51,25 €			/	53,35 €		

(\*\*) A noter : Le tarif « 3<sup>ème</sup> enfant et + » ne pourra être appliqué que si vos 3 enfants ou plus sont inscrits sur les mêmes journées.

EN CAS DE 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION EN 2024/25, PENSEZ A JOINDRE VOS DOCUMENTS POUR JUSTIFIER VOTRE TARIF 2024/25

Nom/Prénom de l'enfant	Age de l'enfant	
<p><b>Période des Vacances d'hiver 2025</b> Du lundi 17 au vendredi 28 février 2025 - 10 jours</p>		
Inscriptions* accueil étendu		
de 8h00 à 18h30		
lundi	17 février 2025	18h30-19h00
mardi	18 février 2025	18h30-19h00
mercredi	19 février 2025	18h30-19h00
jeudi	20 février 2025	18h30-19h00
vendredi	21 février 2025	18h30-19h00
lundi	24 février 2025	18h30-19h00
mardi	25 février 2025	18h30-19h00
mercredi	26 février 2025	18h30-19h00
jeudi	27 février 2025	18h30-19h00
vendredi	28 février 2025	18h30-19h00
<p>* cocher les jours de présence</p>		
<p>* l'heure d'émargement sur le cahier fera foi</p>		
<p>Accueil de loisirs</p>		
Coefficient de ressources	Accueil étendu	
tarif journalier :	forfait : 1,10 € par matin / 1,10 € par soir	
nombre de jours :	nombre de matins : x1,10€	
Total A	nombre de soirs : x1,10€	
	Total B	
+ C* : Cotisation annuelle de 2 € par famille (Rayer C si cotisation déjà réglée)		
TOTAL GENERAL (A + B + C*) :		
Date	Nom - Prénom - Signature du responsable légal	
Merci de nous retourner ce bulletin à l'adresse : LESFILOUS@ADAPTE95.ORG		
Le paiement doit être fait à la réservation pour que votre demande d'inscription soit prise en compte.		
Il vous est possible de payer les réservations à ADAPTE 95 par virement bancaire, chèques bancaires, chèques vacances ou chèques CESU.		